

Conditions générales de vente de la conciergerie Privée NT

PREAMBULE

La Conciergerie Privée NT (SIRET 840 557 391 00017) propose des services de conciergerie Privée & d'intendance aux particuliers et entreprises délivrés à domicile ou à distance. Elle joue donc le rôle d'intermédiaire entre le client et les professionnels tout en étant dans certains cas, prestataire direct si le service demandé ne requiert pas de qualités particulières.

Une fois « client » selon les conditions ci-après, l'acquéreur peut faire sa demande par téléphone, par e-mail, pour l'acquisition d'un produit ou d'une prestation de service qui sera fournie par l'intermédiaire de la Concierge NT.

ENTRE :Monsieur ou Madame.....
Ci-après nommé «propriétaire»

ET : Monsieur ou Madame.....
Ci - après nommé «Conciergerie NT»

Type de Contrat

Lieu de la prestation.....

Date de début du contrat.....Durée du contrat.....

ARTICLE 1 – APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente accessibles sur le site [conciergerient](http://conciergerient.com) sont accessibles chaque usagers.

En conséquence, toute commande effectuée par le client vaut acceptation, sans restriction ni réserve, aux présentes présentes conditions générales de vente lesquelles prévalent sur tous autre documents (prospectus, catalogues...) émis par la Conciergerie privée NT. Toute autre condition opposée par le client sera, à défaut d'acceptation préalable et expresse par la Conciergerie privée, inopposable à cette dernière, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Si la Conciergerie privée NT ne se prévaut pas ponctuellement de l'une des quelconques dispositions des présentes Conditions Générales de Vente, cette tolérance ne peut être interprétée comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement des dites conditions. Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les présentes Conditions Générales de Vente suivantes avant de passer toute commande de services.

La conciergerie Privée NT &Intendance Contact : 06 66 99 91 48 conciergerient@gmail.com
<https://conciergerient.wordpress.com/> <https://www.facebook.com/conciergerientdumorbihan/>

Si la conciergerie NT ne se prévaut pas ponctuellement de l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente, cette tolérance ne peut être interprétée comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions. Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les présentes Conditions Générales de Vente suivantes avant de passer toute commande de produits ou services.

ARTICLE 2: COMMANDE

Voici les différents moyens ci-dessous pour passer des commandes et se renseigner sur des produits ou services offerts par la Conciergerie NT :

- ◆ par Internet, via l'espace contact
- ◆ par téléphone au numéro du portable de la concierge au 06 66 99 91 48
- ◆ par courrier électronique conciergerient@gmail.com

a) Règles applicables aux commandes en général

Avant toute prise de commande, le client doit communiquer à la Conciergerie Privée NT son adresse personnelle ou professionnelle, son adresse électronique, son numéro de téléphone et/ou de télécopie, ce qui permettra à la Conciergerie NT de le contacter très rapidement. La Conciergerie privée NT s'engage à répondre à la demande du client dans les meilleurs délais par les mêmes moyens que ceux cités ci-dessus et à effectuer, après confirmation définitive de ce dernier, le service demandé. Si la prestation ne peut être fournie dans les conditions envisagées au moment de la demande, une proposition alternative sera faite au client. Si elle n'est pas acceptée par ce dernier, un remboursement peut être envisagé pour les prestations ne rentrant pas dans le cadre d'un forfait.

ARTICLE 3 : PAIEMENT

a) Le prix de la commande

Les Services proposés par la Conciergerie NT sont fournis aux tarifs en vigueur sur le catalogue tarif de la Conciergerie privée NT et/ou selon le devis établi par la Conciergerie NT, lors de l'enregistrement de la commande par de dernier. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le catalogue tarif et/ou le devis de la Conciergerie Privée NT, celui-ci se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment. Ils ne comprennent pas les frais de traitement et de gestion, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le catalogue tarif du Prestataire et calculés préalablement à la passation de la commande. Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

b) Les modalités du paiement de la commande

Une facture est établie par la Conciergerie Privée NT et remise au Client lors de la fourniture des Services et/ou Produits commandés. Le prix est payable en totalité et en un seul versement dans un délai de 15 jours calendaires à compter de la fourniture des Services et/ou la livraison des Produits

La conciergerie Privée NT &Intendance Contact : 06 66 99 91 48 conciergerient@gmail.com
<https://conciergerient.wordpress.com/> <https://www.facebook.com/conciergerientdumorbihan/>

commandés, comme précisé sur la facture adressée au Client, par voie de paiement sécurisé :

- ◆ par chèque bancaire, pour toute commande supérieure ou égale à 120 euros TTC. En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.
- ◆ Par virement
- ◆ En espèces

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par la Conciergerie NT.

c) Retard de paiement

Toute somme non payée à son échéance portera de plein droit, et sans mise en demeure préalable, des pénalités de retard calculées au taux légal seront acquises automatiquement et de plein droit à la Conciergerie Privée NT.

En cas de retard de paiement par le client les commandes ou livraisons en cours pourront être sans mise en demeure préalable ni préjudice de toute indemnité et/ou voie d'action que la Conciergerie NT serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

d) Défait de paiement

Le défaut de paiement d'une facture à son échéance autorise la Conciergerie Privée NT à annuler les commandes, services ou livraison en cours, sans mise en demeure préalable ni préjudice de toute indemnité et/ou voie d'action et sans préjudice du recouvrement des sommes restant dues par le client.

ARTICLE 4 : LIVRAISON

a) Conditions de livraison

Les conditions de livraison du produit ou service commandé seront au moment de la commande. Agissant que en tant qu'intermédiaire et dépendant des délais imposés par ses fournisseurs, la Conciergerie Privée NT ne pourra être tenue responsable des dommages ou préjudices causés par un retard lors de la livraison d'un produit ou d'un service.

b) Délai de livraison

Les délais de livraison seront indiqués lors de la confirmation écrite qui sera adressée au client par la Conciergerie Privée NT. Le non respect des délais de livraison convenus ne pourra entraîner aucune indemnité de quelque nature que ce soit à la charge de la Conciergerie NT, ainsi que la qualité des prestations effectuées par ses fournisseurs.

ARTICLE 5 : DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L.121-20 du Code de la Consommation, l'abonné dispose d'un délai de sept jours francs pour faire valoir son droit à rétractation auprès du fournisseur exclusivement, et non auprès de la Conciergerie Privée NT, et ce à compter de la réception, pour les biens, ou de l'acceptation de l'offre pour les prestations de services.

Lorsque le délai de sept jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Ce droit de rétractation peut être exercé sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour.

Il pourra donner lieu soit à un échange, soit à un remboursement de la part du fournisseur exclusivement. En tout état de cause, aucun retour, échange ou remboursement ne sera accepté après le délai de sept jours à compter de la livraison, pour les biens, ou de l'acceptation de l'offre, pour les prestations de service. Les frais d'envoi et de retour restent à la charge exclusive du client et seul le produit ou le service acheté sera remboursé par le fournisseur. Seuls les produits retournés en parfait état et dans les délais, pourront être échangés ou remboursés. Les produits retournés incomplets, abîmés, endommagés ou salis ne seront ni repris, ni échangés. Les retours sont à effectuer à l'adresse du fournisseur, dont les coordonnées :

- ◆ pourront être mentionnées dans la confirmation écrite qui peut être adressée par la Conciergerie Privée NT au client suite à l'acceptation du devis
- ◆ seront fournies sur demande formulée auprès du service clientèle de la Conciergerie Privée NT par lettre recommandée avec accusé de réception.

Ce droit de rétractation ne s'applique ni aux prestations de service de nature touristique, ni aux biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ou qui, du fait de leur nature, ne peuvent être réexpédiés ou sont susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement.

ARTICLE 6 : RESERVE DE PROPRIETE ET TRANSFERT DES RISQUES

Les fournisseurs de la société la Conciergerie Privée NT conserveront la propriété des produits jusqu'à leur paiement intégral.

Les produits commandés voyageront toutefois aux risques et périls du client, aucune dérogation ne pouvant être apportée à cette règle. En cas d'avaries, de pertes ou de manquants, il appartient au client de faire toutes réserves utiles auprès du transporteur.

La Conciergerie Privée NT, en qualité de simple intermédiaire, sera, en tout état de cause, exonéré de toute responsabilité relative au transport et à la livraison du produit ou service commandé.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITE

Le client admet expressément que la Conciergerie NT, en qualité de mandataire et plus généralement de simple intermédiaire, n'est tenu qu'à une obligation de moyens.

La Conciergerie Privée NT ne saurait par conséquent encourir, quel que soit le motif, aucune indemnité de quelque nature que ce soit, seule la responsabilité du fournisseur pouvant être engagée.

Le client s'adressera donc directement au fournisseur du service ou produit concerné toute demande de dédommagement ou toute autre demande relative au produit ou service commandé par l'intermédiaire de la Conciergerie NT pour réclamer réparation.

la Conciergerie Privée NT est exonérée de toute responsabilité relative à l'exécution du contrat de vente et à la livraison des produits et services commandés. La Conciergerie NT pourra transmettre au fournisseur les lettres de réclamation ainsi adressées par l'utilisateur.

En tout état de cause, la Conciergerie Privée NT ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure définie par le Code Civil, et notamment en cas de grève totale ou partielle, inondation, incendie, panne informatique etc.... (liste non exhaustive).

En cas d'intervention au domicile du client, ce dernier déclare ne pas avoir d'argent liquide, de bijoux ou tout autre objet de valeur à son domicile. Si le client décide de confier un jeu de clés de son domicile à la Conciergerie NT afin d'effectuer une prestation en son absence, une décharge sera signée par le client afin de dégager la Conciergerie Privée NT de toute responsabilité en cas de litige.

ARTICLE 8 : PROTECTION DES INFORMATIONS PERSONNELLES (CNIL)

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Prestataire chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'effacement et d'opposition s'agissant des informations le concernant. Ce droit peut être exercé par le Client auprès du Prestataire par courrier RAR, par mail en indiquant ses nom, prénom et adresse.

Le Client bénéficie du droit de demander une limitation du traitement de ses données personnelles, du droit de s'opposer au traitement de ses données personnelles et du droit à la portabilité de ses données. Il peut retirer son consentement au traitement de ses données personnelles et ceci à tout moment en écrivant au Prestataire. Il peut introduire une réclamation auprès de la CNIL s'il estime que la protection de ses données personnelles n'a pas été assurée par le responsable du traitement.

ARTICLE 9 CONFIDENTIALITE

Les Parties s'engagent, tant pendant la durée du présent Contrat que 5 ans après son expiration, quelle qu'en soit la cause, à considérer comme strictement confidentiels et à traiter comme tels, toutes les informations et documents notamment techniques, commerciaux, financiers, échangés entre elles, quel qu'en soit leur nature et leur support (Ci-après « les Informations Confidentielles »).

Sont réputées non confidentielles :

La conciergerie Privée NT & Intendance Contact : 06 66 99 91 48 conciergerient@gmail.com
<https://conciergerient.wordpress.com/> <https://www.facebook.com/conciergerientdumorbihan/>

- ◆ les informations de chacune des Parties connues du public avant leur communication à l'autre Partie, divulguées au public autrement que par un acte ou omission de l'autre Partie ;
- ◆ communiquées à l'autre Partie par un tiers non soumis à une obligation de confidentialité, ni en violation d'un accord avec la première.

Toutes les informations connues du public compilées sous une forme non connue du public sont réputées confidentielles.

Les Parties s'engagent à ne pas copier ou laisser copier, en totalité ou en partie, par qui que ce soit, les Informations Confidentielles sauf pour les besoins des présentes.

Chacune des Parties s'engage à ne pas divulguer ou laisser divulguer à quelque tiers que ce soit, directement ou par personne interposée, en totalité ou en partie, les Informations Confidentielles de l'autre Partie dont elle aurait eu ainsi connaissance, à l'exception de ses employés ou sous-traitants ayant besoin des informations pour l'exécution de leurs obligations.

Chaque Partie s'engage à ne pas utiliser les Informations Confidentielles de l'autre Partie dans un cadre autre que celui de l'exécution du présent Contrat, et en particulier à ne pas les utiliser pour son propre compte sauf ce que les présentes prévoient.

Chacune des Parties s'engage à restituer, à première demande de l'autre Partie, tous documents, ou autres supports d'Information Confidentielles que celle-ci aurait été amenée à lui remettre dans le cadre de l'exécution du présent Contrat, et qui restent sa propriété, sans pouvoir en conserver une quelconque copie ou reproduction.

ARTICLE 10 : LOI APPLICABLE AU CONTRAT

la Conciergerie Privée NT est une société de droit français. La loi applicable aux relations contractuelles est la loi française exclusivement.

ARTICLE 11 : LITIGE

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des conditions générales de vente est soumis au droit français. A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant les tribunaux civils compétents.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

ARTICLE 12 : INFORMATION PRECONTRACTUELLE

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du Code de la consommation et notamment les informations suivantes :

- ◆ les caractéristiques essentielles du Service et/ou du Produit

La conciergerie Privée NT &Intendance Contact : 06 66 99 91 48 conciergerient@gmail.com
<https://conciergerient.wordpress.com/> <https://www.facebook.com/conciergerientdumorbihan/>

- ◆ le prix des Services et/ou des Produits et des frais annexes (livraison, par exemple)
- ◆ en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Prestataire s'engage à fournir les Services et/ou Produits commandés
- ◆ les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte
- ◆ les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre
- ◆ les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité
- ◆ la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.

Le fait pour une personne physique (ou morale), d'effectuer un achat immédiat ou de commander un Service emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Services commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

La Conciergerie NT vous sera reconnaissant de bien vouloir de nous retourner 2 exemplaires du contrat paraphé à chacune des pages et contresigné avec la mention «Bon pour Accord»

Le contrat prendra effet dès réception des documents par la Conciergerie Privée NT.

A

Le.....

Le client
«Bon pour accord»

La Conciergerie NT
«Bon pour accord»

Fait en deux originaux dont l'un a été remis au Client qui le reconnaît, et dont l'autre est conservé par le Prestataire par dérogation aux dispositions de l' article 2004 du Code civil.

Pièces à joindre au contrat :

- Document d'identité (Recto verso)
- Extrait Kbis pour les sociétés